



Campagne municipale Verrières-le-Buisson 2026 :

Encadré à compléter entièrement svp :

NOM : _____ **Prénom :** _____

Mail (en majuscules) : _____

Adresse : _____

_____ **Tél. :** _____

Je souhaite faire un don de _____ euros, don défiscalisable à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu dans le cadre de la réglementation en vigueur (par exemple, donner 100€ permet de déduire 66 euros de son impôt et représente donc un effort réel de 34 €). Chèque à l'ordre de «AFPRV » à expédier à Retrouvons Verrières 18 rue de Verdun, 91370 Verrières-le-Buisson

Retrouvons Verrières est un Parti Politique agréé par la CNCCFP en mars 2025 sous le numéro d'agrément 1685. Les dons consentis et les cotisations versées en qualité d'adhérent d'un ou de plusieurs partis politiques par une personne physique dûment identifiée à une ou plusieurs associations agréées en qualité d'association de financement ou à un ou plusieurs mandataires financiers d'un ou de plusieurs partis politiques ne peuvent annuellement excéder 7500 euros. Ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3750 euros et d'un an d'emprisonnement. Les personnes morales à l'exception des partis ou groupements politiques ne peuvent contribuer au financement des partis ou groupements politiques, ni en consentant des dons, sous quelque forme que ce soit, à leurs associations de financement ou à leurs mandataires financiers, ni en leur fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués